

16 juin 2023 -17:02

Appartient à Conseil des ministres du 16 juin 2023

Mesures de promotion du vélo pour les déplacements domicile-travail

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur trois mesures de promotion du vélo pour les déplacements domicile-travail.

Dans le cadre de « Be Cyclist », le plan d'action fédéral pour la promotion du vélo, les ministres de la Mobilité, de l'Économie et du Travail, des Affaires Sociales et de la Santé Publique et des Finances ont convenu de promouvoir l'utilisation du vélo pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

Suite à cela, les trois mesures suivantes sont mises en œuvre :

- la généralisation de l'indemnité kilométrique vélo
- un appel à projets « Shift your mobility » pour les entreprises
- un appel à projets pour la promotion de l'utilisation du vélo lors des déplacements domicile-travail pour les asbl

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://gilkinet.belgium.be>
info@gilkinet.fed.be

Pascal Devos
Porte-parole (FR)
+32 478 34 23 77
pascal.devos@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx
Porte-parole (NL)
+32 499 59 17 74
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be